



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 décembre 2025

Date de la convocation :

11 décembre 2025

Date d'affichage :

11 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq,

le mardi seize décembre à dix-neuf heures,

les membres du Conseil Municipal proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du 15 mars 2020, se sont réunis, en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2122-7 et L 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

En exercice : 15

Présents : 11

Votants : 15

Etaient présents :

Karine KAUFFMANN,
Bernard JUERY, Manuel LEON, Cécile CURIEL, Philippe MARTINET, Apolline SCHRECK, Angélina MOYET, Eric CHANTOT, Cécile BITOUN, Patrick FOURNIER, Laurence LELARGE, conseillers municipaux

Etaient absents :

Eric LAURENT (pouvoir donné à Karine KAUFFMANN)

Sylvain IGUNA (pouvoir donné à Bernard JUERY)

Carla FICUCIELLO (pouvoir donné à Cécile CURIEL)

Geneviève PINÇON (pouvoir donné à Angélina MOYET)

Secrétaire de Séance : Cécile BITOUN

Délibération N° 2025-39

IV - PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2024 DU SIVOM

Exposé de M. MARTINET :

Le Code Général des Collectivités Territoriales précise que les communes adhérentes au syndicat doivent délibérer sur le rapport annuel d'activité.

Délibération :

Le Conseil Municipal,

Vu le CGCT,

Entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- PREND ACTE du rapport d'activité 2024 du SIVOM.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Médan, le 17/12/2025



Le Maire,
Karine KAUFFMANN

Rendu exécutoire par :

Dépôt en Sous-Préfecture le 17/12/2025

Et par publication le 17/12/2025

Mairie de Médan

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - Département des Yvelines • Arrondissement de Saint-Germain-en-Laye • Canton de Poissy Nord •
18, rue de Verdun - 78670 MÉDAN - (ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h) - Tél. : 01 39 08 10 00 - Application agréée E-legalite.com
Email : communedemedan.accueil@orange.fr - N° SIRET 217 803 840 000 16

REÇU EN PREFECTURE

le 17/12/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-078-217803840-20251216-20255_39-DE